

**COMMUNE DE FOLLIGNY**

Tél : 02.33.61.33.11  
Fax : 02.33.61.09.96

Communes Associées

**LE MESNIL DREY  
LA BESLIERE**

L'an deux mille neuf, le quatre décembre à vingt heures trente le Conseil Municipal de la commune de Folligny régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie de Folligny, sous la présidence de M Bernard DEFORTESCU, Maire  
Etaient présents :  
Georges BELIN Germain NEEL Christine CATILINA , adjoints  
Christine LETOURNEUR Michaël SEBIRE,  
Christine NICOLLE Christine HUET  
Jean-Marc HELAINE

Nombre de Conseillers

En exercice : 15  
Procuration : 2  
Présents 13

Commune Associée : Le Mesnil Drey :

Marie-Thérèse LE HENAFF Sébastien BUYTAERT

Commune Associée LA BESLIERE

Jean-Pierre GIRARD, Jean-Marie SEHIER

DATE DE CONVOCATION

25/11/2010

DATE D'AFFICHAGE

07/12/2010

Absent excusé ayant donné procuration : Denis ALLAIN et Yves BEUVE

Absent excusé :

Absent:

Secrétaire de séance : Michaël SEBIRE

**DEVIS SONORISATION SALLE DU CARREFOUR BAILLY**

M. Le Maire présente des devis pour la sonorisation de la salle et après étude le Conseil Municipal retient l'entreprise SONELEC de Coutances, pour un montant de 2 601.00 € soit 3 110,80 € TTC

**DEVIS POUR LE CONTROLE CHARPENTE SALLE DU CARREFOUR BAILLY**

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un contrôle pour la charpente de la salle du Carrefour Bailly est obligatoire et l'entreprise DICOSIS de Cancale, est retenue pour un montant de 850.00 € HT soit 1016,66 € TTC

**EFFACEMENT DE RESEAUX RUE DU CARREFOUR BAILLY**

**DECISION MODIFICATIVE N°18**

Après présentation des coûts pour l'effacement des réseaux rue du carrefour Bailly, soit :

1. effacement des réseaux de télécommunication en coordination avec les effacements de réseaux électriques : 9 000 € TTC
2. Eclairage 5 500 € TTC

Le conseil Municipal autorise la création de l'opération 95 « effacement réseaux rue du carrefour Bailly » et autorise les virements de crédits.

**TABLES ET CHAISES SALLE DU CARREFOUR BAILLY**

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente les anciennes tables et chaises au prix de 300 € le tout.

**PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SALLE DU CARREFOUR BAILLY**

M. le Maire et M. Girard rendent compte des différentes réunions à ce sujet.

**DEMANDE DE FINANCEMENT Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie  
POUR LA SALLE DU CARREFOUR BAILLY**

M. Le Maire donne connaissance au Conseil du projet d'investissement suivant, représentant une dépense de 380 164 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après échange de vues :

Prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté, et détermine comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet :

Montant du devis :

380 164 € TTC

Emprunt Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie

200 000 €

Et décide

De demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, aux conditions de taux en vigueur à la date de l'établissement du contrat, l'attribution du prêt suivant :

- long terme de 200 000 €, destiné à assurer le financement du projet et dont le remboursement s'effectuera :

- en 25 années
- au taux fixe de 4.16 % l'an
- en échéances constantes selon une périodicité trimestrielle
- avec des frais de dossier de 100 €

**DEMANDE DE FINANCEMENT Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie  
POUR LA REHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL A LE MESNIL DREY**

M. Le Maire donne connaissance au Conseil du projet d'investissement suivant, représentant une dépense de 86 000 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après échange de vues :

Prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté, et détermine comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet :

Montant du devis : 86 000 € TTC

Emprunt Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie 86 000 €

Et décide

De demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, aux conditions de taux en vigueur à la date de l'établissement du contrat, l'attribution du prêt suivant :

- Moyen terme de 86 000 €, destiné à assurer le financement du projet et dont le remboursement s'effectuera :

- en 20 années
- au taux variable EURIBOR 3 mois moyenné m-1+marge 0.500%
- en échéances constantes selon une périodicité trimestrielle
- avec des frais de dossier de 100 €

**DEMANDE DE FINANCEMENT Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie  
POUR LES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

M. Le Maire donne connaissance au Conseil du projet d'investissement suivant, représentant une dépense de 184 185 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après échange de vues :

Prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté, et détermine comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet :

Montant du devis : 184 185 € TTC

Emprunt Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie 150 000 €

Et décide

De demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, aux conditions de taux en vigueur à la date de l'établissement du contrat, l'attribution du prêt suivant :

- Moyen terme de 150 000 €, destiné à assurer le financement du projet et dont le remboursement s'effectuera :

- en 20 années
- au taux variable EURIBOR 3 mois moyenné m-1+marge 0.500%
- en échéances constantes selon une périodicité trimestrielle
- avec des frais de dossier de 100 €

## **REHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL DE LE MESNIL DREY**

M. le Maire informe le Conseil Municipal du résultat définitif de l'appel d'offre en procédure adaptée

<b>Entreprises</b>	<b>Lots</b>	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
HALLAIS YANNICK	LOT 1	9 248.75 €	9 757.43 €
	option	4 230.04 €	4 462.69 €
SARL MARTINETTO	LOT 2	9 781.70 €	10 319.69 €
	option	714.16 €	753.44 €
NICOLLE MICHEL	LOT 3	4 905.73 €	5 175.55 €
GUESNON JEAN MARC	LOT 4	1 031.75 €	1 088.50 €
CHAPERON	LOT 5	1 951.00 €	2 058.31 €
GUESNON JEAN MARC	LOT 6	6 910.00 €	7 290.05 €
GUESNON JEAN MARC	LOT 7	15 939.51 €	16 816.18 €
	avenant	85.00 €	89.68 €
SAVARY PHILIPPE	LOT 8	4 660.00 €	4 916.30 €
LETOURNEUR LUC	LOT 9	5 946.67 €	6 273.74 €
EURL LEGALLET DEVAIN	LOT 10	6 965.03 €	7 348.11 €
<b>TOTAUX</b>		<b>72 369.34 €</b>	<b>76 349.65 €</b>

### **Dossier M. Lion Chaperon**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de l'évolution du dossier, M. Lion étant disposé à faire et payer les travaux.

Un courrier a été adressé par M. Le Maire à l'avocat de M. Lion afin d'établir un protocole.

### **Suppression du poste de médecin scolaire sur le secteur**

Suite à la réunion du Conseil d'école du RPI Beauchamps-Folligny, du vendredi 06 novembre 2009, M le Maire fait part, aux membres du Conseil Municipal, de l'inquiétude des parents d'élèves et des enseignants face à la suppression du poste de médecin scolaire sur le secteur, depuis la rentrée scolaire 2009/2010. M Le Maire rappelle l'importance du rôle du médecin scolaire dans les processus de détection précoce des problèmes médicaux, mais aussi sociaux, et de leurs suivis (projet d'accueil individualisé, examen dans le cadre de la prévention de l'échec scolaire...), missions que les enseignants ne peuvent assumer.

Suite à cet exposé, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, déplorent cette suppression de poste et s'associent à la demande urgente des parents d'élèves et des enseignants, pour le rétablissement du poste de médecin scolaire sur le secteur.

### **RAPPORT DU SYNDICAT D EAU DE LA HAYE PESNEL**

M Le Maire et M. NEEL présentent le rapport annuel du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de la Haye Pesnel pour l'année 2008. Le Conseil Municipal approuve ce rapport.

### **ASSAINISSEMENT FOLLIGNY**

Le Conseil Municipal décide que dès lors qu'une fuite d'eau sera constatée (et supérieure à 30% de la consommation habituelle) pour le paiement de la redevance assainissement, une moyenne des trois dernières années sera établie, sur présentation des justificatifs.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- ▶ Recensement agricole : une réunion s'est déroulée en mairie dernièrement pour faire le point sur les exploitations agricoles de plus d'un Ha, soit au total 49 sur les trois communes.
- ▶ Une nouvelle réunion sur l'aménagement de la route Granville Villedieu doit avoir lieu le Mercredi 7 décembre à 17 heures avec les élus d'Equilly.
- ▶ Une réunion a eu lieu avec l'entreprise Loisel, pour les travaux d'extension des lagunes, la levée de garantie est accordée. Une réparation de la pompe pour l'aspersion est en cours.
- ▶ M. Belin informe le Conseil Municipal du coût de l'éclairage public pour 2008 sur les trois communes, soit au total : 3076.70€ TTC